

Le 25 NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 14h00, se sont réunis en assemblée régionale à la Maison des Italiens, 82 rue du Dauphiné à Lyon 3^e, les membres de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes. Il a été établi une feuille d'émargement (en annexe).

*Egalement en **annexe** :*

- CR des échanges publié dans le Bul d'info de mars 2022,

M. BLANCHARDON François est désigné en qualité de Président de séance. Mme TIME Marie-Catherine est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance.

Le Président de séance tient à la disposition des personnes présentes :

- Les statuts et le règlement intérieur de l'Association « UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGREES DU SYSTEME DE SANTE – UNAASS », dite « FRANCE ASSOS SANTE »,
- Un exemplaire de la convocation du 25 novembre 2021,
- La liste des membres,
- La feuille d'émargement dûment signée par l'ensemble des membres présents, ainsi que la liste des pouvoirs.

Le Président de séance rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée régionale est le suivant :

1. Actualité : la nôtre, la vôtre
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 8 avril 2021
3. Plan d'action & budget prévisionnel 2022 : débat et adoption
4. 2022 / renouvellement des instances régionales de France Assos Santé ARA
5. 2022 / renouvellement des mandats de RU en CDU : préparons-nous ensemble - Atelier
6. Questions diverses

Le Président donne ensuite la parole à tout membre désirant la prendre sur les différents sujets à l'ordre du jour. Plusieurs membres expriment différents points de vue qu'il n'a pas été jugé utile de rapporter dans le présent procès-verbal mais qui font l'objet d'un compte-rendu qui lui est annexé.

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution
Adoption du procès-verbal de l'Assemblée régionale du 8 avril 2021

Après lecture par le Président(e) de séance, l'assemblée régionale décide de valider la rédaction définitive du procès-verbal de la présente assemblée en date du 8 avril 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants moins une voix (abstention).

Deuxième résolution
Budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel pour l'année 2022 a été exposé à l'ensemble des membres présents qui l'approuvent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants moins une voix (abstention).

Le Président de séance propose ensuite la parole à toute personne désirant la prendre. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h31.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Président et Secrétaire de séance.

Fait à Lyon,

Le 25 novembre 2021

En DEUX (2) exemplaires originaux, dont un exemplaire est adressé à l'Association UNAASS (FRANCE ASSOS SANTE).

Le Président de séance
M. François BLANCHARDON



La Secrétaire de séance
Mme Marie-Catherine TIME



Assemblée régionale Jeudi 25 novembre 2021



Pour la première fois depuis novembre 2019, les associations membres de la délégation Auvergne-Rhône-Alpes de France Assos Santé se sont réunies le 25 novembre 2021 en « présentiel », à La Maison des Italiens (Lyon 3^e), pour une assemblée régionale ayant pour ordre du jour :

1. Actualité : la nôtre, la vôtre

- La nôtre : nos actualités en termes de plaidoyer, animation & formation
- La vôtre : vos actualités associatives

2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 8 avril 2021

3. Plan d'action & budget prévisionnel 2022 : débat et adoption

4. 2022 / renouvellement des instances régionales de France Assos Santé ARA

5. 2022 / renouvellement des mandats de RU en CDU : préparons-nous ensemble - Atelier

6. Questions diverses

François Blanchardon, président de la délégation, ouvre l'assemblée régionale. Pendant son introduction, il présente l'action « Défi citoyen : agis pour ta santé » qui vient de voir sa 1^{ère} phrase se terminer avec l'organisation d'un événement régional le jeudi 18 novembre. Plus d'information sur le projet et la suite prévue en page 29 de ce Bul d'info.

Le président a par ailleurs réaffirmé la place de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes et des associations d'usagers de la santé comme porteur de la voix des

usagers afin de faire connaître leurs difficultés. L'enjeu de cette action est de pointer, notamment, les difficultés d'accès aux soins et d'apporter des éléments de notoriété au mouvement des usagers.

Il termine avec l'annonce d'une prochaine échéance à venir, en lien avec cette mission donnée : le prochain rendez-vous avec le directeur général de l'ARS fixé au 1^{er} décembre. L'objectif sera d'alerter et de présenter les enjeux qui concernent la santé pour 2022.

1. Actualité : la nôtre, la vôtre

- La nôtre : nos actualités en termes de plaidoyer, animation & formation

La délégation souligne deux activités régionales :

► Etablissements de soins : fermetures de services liées à des problématiques de ressources humaines.

Une enquête flash a été menée auprès des représentants des usagers (RU) de la région. Le bureau a ensuite décidé de publier un communiqué de presse d'après les résultats de l'enquête. Ce communiqué révélait que « 25% des établissements de santé la région seraient concernés par des fermetures de services ». Ce communiqué a bénéficié de plusieurs reprises médias.

► Journée régionale de l'éthique du numérique en santé

Organisée à Lyon le 3 décembre, la délégation Auvergne-Rhône-Alpes de France Assos Santé sera présente à cette journée.

- La vôtre : vos actualités associatives

La parole est ensuite donnée aux associations adhérentes pour témoigner de leurs actualités. Invitée par la délégation, Aleth Henry de l'UNAFAM prend la parole pour présenter l'action de Plaidoyer de l'UNAFAM.

La santé mentale devient une préoccupation majeure en matière de santé. L'UNAFAM a produit un document de recommandations s'appuyant sur le baromètre que l'association a mis en place afin d'interpeller les candidats aux élections présidentielles. « *Il devient urgent de lutter contre la discrimination et la stigmatisation. Comment donner, aux personnes souffrant de troubles psychiques, la force d'avancer ?* »

D'autres associations adhérentes font part d'autres plaidoyers ou actions créés :

- L'association AFA Crohn RCH France a réagi suite à la fermeture des toilettes publiques à cause des restrictions sanitaires dans l'espace public avec une pétition en ligne.
- L'AFM Téléthon invite à une large participation au Téléthon organisé le week-end suivant afin de rendre visibles les invisibles.
- L'URAF organise un forum le 11 décembre prochain sur le thème : « Comment les usagers voient l'avenir dans cette crise sanitaire ? »
- Enfin, la Plateforme présidentielle de France Assos Santé est toujours en ligne et des propositions émergent.



2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 8 avril 2021

Après lecture par le Président de séance, l'assemblée régionale décide de valider la rédaction définitive du procès-verbal de la présente assemblée en date du 8 avril 2021 à l'unanimité.



3. Plan d'action & budget prévisionnel 2022 : débat et adoption

Plan d'action

L'équipe de la délégation présentent ensuite le plan d'activités 2022. Celui est déterminé par :

- Les 5 missions « classiques » de l'UNAASS : informer, former, plaidoyer, animer, représenter
- Les événements / actualités « phares » de l'année 2022
- Nos « conventions spécifiques »
 - CPOF ARS
 - Conseil régional

Plusieurs actions sont présentés par les différents référents :

- La Journée européenne de vos droits en santé (JEDS) : édition 2022
- La Formation

- Le Plaidoyer
- Le groupe de travail Partenariat Patient
- X-ailes
- Animation du réseau des personnes qualifiées
- Groupe de travail « Expression directe des personnes en situation de précarité »
- Groupe de travail « Santé des jeunes »
- Acteur de ta santé
- Take Care : saison 2

[L'intégralité des éléments est à retrouver dans la présentation diffusée lors de l'Assemblée.](#)

Plusieurs questions ou remarques sont posées à l'issue de cette présentation :

- On parle beaucoup des lois de 2002 et notamment la loi Kouchner mais quid des lois de 2004 ou de 2015 comme la loi Léonetti sur la fin de vie ?

Comptes-rendus

Régis Bourgeat, directeur de la délégation, rappelle que l'anniversaire d'une loi est justement un prétexte pour en parler. Aussi, si 2024 qui sera l'année anniversaire de la loi de 2004 est l'occasion de parler de ces droits, France Assos Santé saisira l'occasion.

Régis Bourgeat rappelle que la plupart de nos projets sont tournés vers les RU (la formation, la JEDS, pour ne citer qu'eux). L'Assemblée régionale abordera un peu plus tard un projet spécifique dans le cadre du renouvellement des mandats en CDU.

- Il y a une vraie richesse et diversité des projets présentés mais quels sont les projets à destination des RU ? Les RU ont vécu des périodes difficiles ces derniers temps, que leur propose France Assos Santé ?

- Proposition d'une piste de travail pour X-ailes vis-à-vis du GT Partenaire Patient : X-ailes a tout son sens pour faire remonter les besoins des usagers.

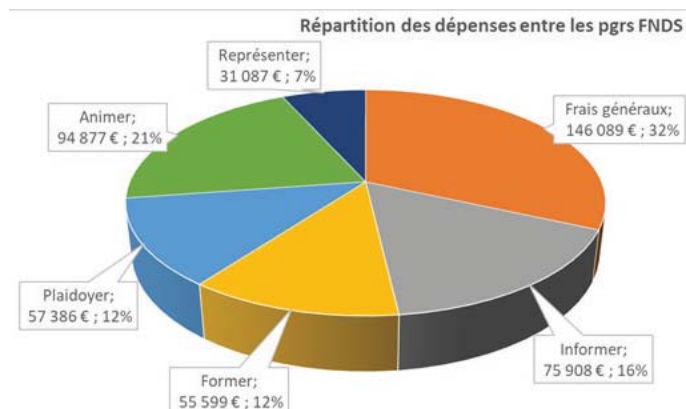


Budget prévisionnel 2022 : présentation, débat et adoption

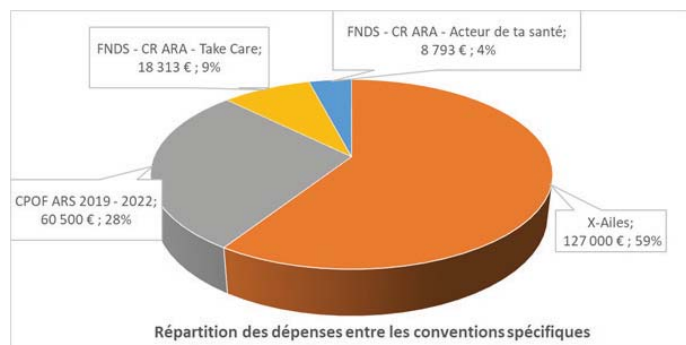
Hypothèses structurantes dans la construction du BP 2022 :

- Retour à la « normale » ?
- Entre contraintes sanitaires et développement du distanciel : réduction des frais de mission et maintien des dépenses de location de salle
- Réduction de la part des conventions spécifiques
- Elles sont ramenée à 29% des produits
- Augmentation possible si renouvellement de la avec le Conseil régional sur 2022
- Développer les prestations pour préserver nos compétences « exclusives »
- Salaires et taxes : 67%
- Prestations & honoraires : 9,7%
- Eléments RH
- Prend en compte l'évolution à la baisse du temps de travail de plusieurs chargées de mission (CDM)
- Prolongement de 3 mois du CDD de Sabine Trofimoff, CDM Santé des jeunes afin de :
 - Finaliser les actions débutées en 2021 (Take Care et Acteur de ta santé) et lancer le groupe de travail Santé des jeunes dans de bonnes conditions
 - Compenser la réduction du temps de travail de plusieurs CDM T

Activités relevant de la dotation nationale du Fonds national pour la démocratie sanitaire (FNDS) : 460 947€

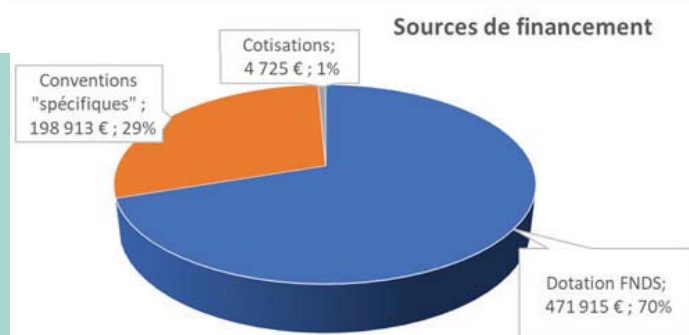


Activités « spécifiques » : 214 606€



Le budget prévisionnel s'élève à 675 553€

Le Budget prévisionnel de la délégation pour l'exercice 2022 est présenté à l'assemblée régionale qui l'approuve à l'unanimité.



4.2022 / renouvellement des instances régionales de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes

En 2022, les instances de France Assos Santé, nationales et régionales, seront renouvelées. En Auvergne-Rhône-Alpes, de nouvelles élections auront lieu lors de la prochaine Assemblée régionale, le 14 avril. Avant cette échéance, une assemblée générale extraordinaire en février adoptera une révision des statuts fixant de nouvelles règles pour ces élections à venir.



5.2022 / renouvellement des mandats de RU en CDU : préparons-nous ensemble - Atelier

Objectif de la réflexion : permettre à l'équipe de la délégation de définir les besoins des associations et des RU afin d'apporter un accompagnement et des outils pertinents pour pourvoir les mandats de RU en CDU.

En début de séance, chaque participant a été amené à rédiger sur un papier « un mot qui qualifie le dernier exercice du mandat de RU en CDU (entre décembre 2019 et novembre 2021) ».

Parmi les mots « négatifs » ont émergés : perturbé, compliqué, chaotique catastrophique, décevant, peu efficace, complexe.

Pour illustrer ces mots, plusieurs personnes prennent la parole :

Un RU témoigne d'un mandat constructif pour lequel il a fallu se battre contre l'établissement en permanence pour arriver à mettre en place des actions. Les éléments obtenus ont malheureusement été fragiles puisqu'à l'occasion d'un changement de direction, la situation a régressé. Il souligne également que « la crise sanitaire nous a empêché de rentrer dans l'hôpital et a rompu les communications dans un premier temps. »

Un autre RU témoigne lui aussi de la difficulté d'avoir des communications pendant les confinements avec cette impression que les professionnels découvraient en même temps qu'eux les droits et missions des RU.

Dans le Puy-de-Dôme, l'un des participants souligne que beaucoup de RU n'ont pu intervenir pendant le 1er confinement. Par ailleurs, dans certains établissements privés, les professionnels ont moins l'habitude de travailler avec les usagers.

Jeanine Lesage approuve en soulignant que certains établissements ont intégré la démocratie en santé et d'autres, non, au-delà de la différence public / privé. Sur les 18 RU que compte la Ligue Contre le Cancer du Rhône, certains ont réussi à rester en contact et d'autres non.

Marie Fanget, CLCV, souligne qu'il n'a pas été facile de former les RU sur cette période. Elle note en point positif la réaction très rapide de France Assos Santé qui a mis en place des outils pour aider les RU à interpeller leur établissement, par exemple.

Parmi les mots « positifs » ont émergés : satisfait, content, passionnant.

Jan-Marc Charrel, France Rein, souligne que l'important c'est l'engagement du RU.

Michel Sabouret, JALMALV, précise que c'est parce que le mandat de RU est complexe qu'il est intéressant. Pour lui, il y a des outils intéressants comme le projet des usagers, la possibilité de prendre la présidence, l'engagement des patients.

L'assistance est ensuite invitée à réagir face à deux affirmations :

« Les associations ont besoin d'aide pour mobiliser les bénévoles sur la RU »

L'assistance approuve dans son ensemble.

Alain Achard, AFD, trouve que les associations ont tous les moyens pour mobiliser. Lui transmet à ses adhérents toutes les informations de France Assos Santé, également via le site internet et la page Facebook.

Daniel Bideau, UFC Que Choisir, remarque aussi que les associations arrivent à sensibiliser les bénévoles mais il faut que l'intendance suive et que des formations soient

Comptes-rendus

proposées rapidement. Si la formation ne suit pas, c'est catastrophique.

Un participant fait remarquer que les associations doivent s'assurer que les bénévoles qui se présentent soient motivés.

Noël Lavalle explique qu'au sein de l'ADAPEI Loire il y a systématiquement en conseil d'administration un retour de ce qui s'est fait en CDU.

La question est alors posée de savoir si, au sein des associations, des RU interviennent au sein des CA. Les réponses sont hétérogènes avec un certain nombre pour lequel c'est une pratique et d'autres pas du tout.

Un participant relève également que la pandémie a permis de développer la visioconférence et c'est un bon outil. Cela permet de ne pas perdre de temps en déplacement.

« Les RU actuels ont besoin d'être rassurés / accompagnés pour renouveler leurs mandats »

Les réponses sont plus hétérogènes et l'affirmation divise la salle.

Françoise Chabert, RAPSODIE, souligne qu'après un mandat, c'est rare d'avoir des personnes démotivées. Elles sont au contraire plus intéressées.

Daniel Bideau souligne le fait que la visio peut être un moyen de travailler le renouvellement des mandats en organisant des échanges avec des RU déjà mobilisés et de futurs candidats afin de permettre les échanges.

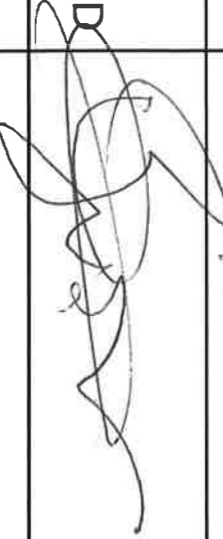

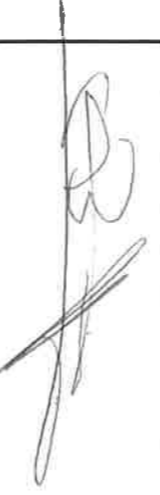
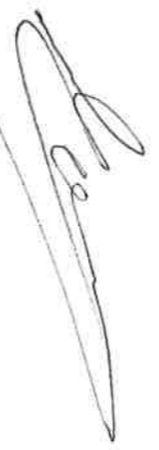
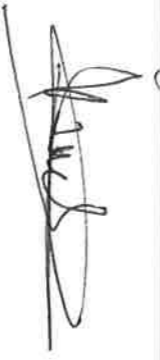
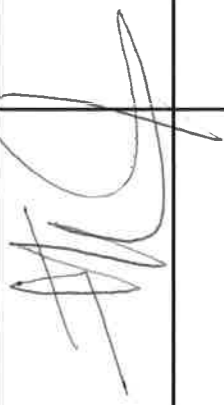

Une participante fait remarquer que la moyenne d'âge est haute ce qui peut expliquer que certains RU ne renouvelleront pas leur mandat. En outre, il y a des difficultés au sein des associations pour avoir de nouveaux bénévoles.

Une personne propose également que les RU n'ayant pas honoré leur mandat ne soit pas renouvelé. Elle questionne le rôle de l'ARS sur ce sujet : y-a-t-il un cahier des charges clair sur les critères d'éligibilité ?



**Prochaine assemblée régionale :
jeudi 14 avril 2022 à Lyon**

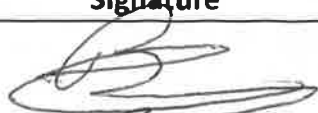


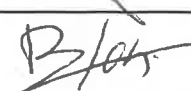


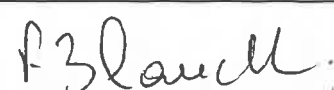



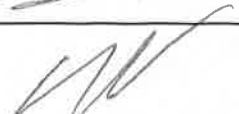

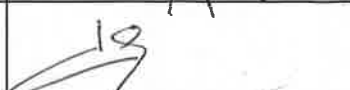


Assemblée régionale du 25 novembre

NOM	Prénom	Association	Signature
ACHARD	Alain	AFD AURA	
BIDEAU	DANIEL	UFC QUE CHOISIR CLERMONT-FERRAND	
Blanchardon	Francois	Afa	<i>Blanchard L.</i>
BOCCARD	Daniele	UDAF/URAF	
BOMBRUN	Paul	Udaf de l'Ardèche	
Bonnet	Olivier	Association Greffés Digestifs	
BRUN	Christian	APAJH	
CARCASSONNE	Micheline	UFC - Que Choisir d'Aix-les-Bains	
Chabert	Françoise	RAPSODIE	<i>Chabert</i>
CHARREL	Jan Marc	France Rein 74 + France Rein Rhône- Alpes	
CLEMENT	Brigitte	UFC que choisir Lyon- Metropole-Rhône	
Damon	Nicole	Cdafal42+CRFA	
Damon	Marc	UDAF42	
Delajoud	Martine	Ligue contre le cancer Savoie	

DETREZ	Gérard	FAMILLES RURALES	
EDMOND	Marielle	Udapei Savoie	
Fanget	Marie	CLCV/ARA	
FLANET	Jean-claude	JALMALV Rhône	
GACHET	Christiane	FRANCE PARKINSON	
GROZEL	Olivier	AFMTELETHON	
HENRY	Aleth	UNAFAM AURA	
JOGUET	MARIE CLAIRE	AFAF	
LA VALLE	Noël	Adapei Loire	
LESAGE	Jeanine	Ligue contre le cancer	
MECH	Jean-Pierre	UDAF 26	
MESPLES	DANIEL	UFC-Que Choisir de l'Ain	
morel	georges	AFD de l'Ain	
Perret	Evelyne	Ufc Chambéry	
RAEYMACKERS	Christiane	FRANCE ALZHEIMER ISERE	

→ lexique

Assemblée régionale 25 novembre Pouvoir

Association représentée	NOM	Prénom	Association	Signature
Génération Mouvement 63	BRUN	Christian	APASH	
ADMD	BERVE	Olivier	UFC Que Choisir	
AVIAM	BONNET	Olivier	Association PHÉNIX	
AFDOC 38	LOUIS	Bernard	AFDOC 69	
CLCV 26 07	FANGET	Marie	CLCV 63	
CRAFAL	DAMON	Nicole	CDAFAL 42	
FNAR	BLANCHARDON	François	AFA	
IAS Loire Haute Loire	CHABERT	Françoise	RAPSODIE	
UDAF 69	BOCCARD	Danièle	UDAF 74	
UFC Que Choisir Moulins	BIDEAU	Daniel	UFC Que Choisir Clermont-Ferrand	
Génération Mouvement 15	GACHET	Christiane	France Parkinson	
IAS Nord Dauphiné	ACHARD	Alain	AFD Auna	
LNCC 42	LESAGE	Jeanine	LNCC 69	
UFC Que Choisir 26	CARCASSONNE	Micheline	UFC Que Choisir Aix les Bains	
AFD 26 07	MOREL	Georges	AFD 01	
UNAFAM 42	HENRY	Alain	UNAFAM AURA	